

**Synthèse du colloque « Prendre en charge la biodiversité  
à l'échelle du Grand Paris – Acteurs, territoires et projets »,  
Organisé par le LADYSS et l'université Paris 1, les 7 et 8 juin 2018 à Paris**

Ce colloque avait pour objectifs d'apporter des éléments de connaissance, aussi bien de la part de chercheurs que des praticiens et des opérationnels sur ce qu'ils attendent comme qualité de labiodiversité dans la métropole parisienne ou, si l'on préfère, la place qu'il convient de réserver au vivant (en y incluant l'être humain), et, partant, d'identifier des leviers et des moyens permettant d'agir en faveur de cette biodiversité.

L'intérêt de ces deux jours a été de réunir une diversité d'acteurs pour les faire réfléchir individuellement (avec des présentations le jeudi et le vendredi matin) et collectivement, dans le cadre d'ateliers de mise en commun le vendredi après-midi.

En préparant ce colloque et en lançant l'appel à communication, les chercheurs du LADYSS s'étaient demandé quel accueil serait réservé à l'idée d'une prise en charge de la biodiversité à l'échelle du Grand Paris : les acteurs de terrain et les responsables y étaient-ils prêts ? L'échelle du Grand Paris faisait-elle sens en la matière ? Ils ne savaient pas ce qui allait sortir des propositions de communication, d'autant que circulent des idées peu engageantes dans ce domaine, comme, par exemple : « la biodiversité n'intéresse pratiquement personne » ; « dans une métropole de rang mondiale comme Paris, il s'agit d'un enjeu considéré comme secondaire, qui passe largement après les questions de logement, d'emploi, de transports, d'innovation et de compétitivité » ; « de toute manière, la biodiversité en Île-de-France et dans la métropole francilienne ne présente qu'un faible intérêt et qu'une faible valeur »...

Les contributions et les échanges de ces deux journées<sup>1</sup> ont mis au jour une tout autre lecture de la situation et des enjeux. Non seulement, les participants posent un diagnostic sur la situation de la biodiversité dans le Grand Paris et identifient un certain nombre de leviers et de moyens d'actions susceptibles d'en améliorer la prise en charge mais, plus fondamentalement, ils s'accordent très largement pour souligner combien la qualité de la biodiversité constitue un enjeu de première importance. Plus fondamentalement, les personnes présentes nous ont donné des arguments pour dire que la biodiversité dans la métropole était une chose importante, pour agir en sa faveur.

C'est donc cette dimension stratégique de la biodiversité que nous allons d'abord présenter (1), pour ensuite exposer le champ des contraintes et des obstacles auquel il s'agit de faire face (2) et proposer des leviers d'actions possibles (3).

Certains de ces leviers ont été directement rattachés à l'un des obstacles précédents ou sont des pistes de solutions valables pour remédier à plusieurs de ces obstacles.

---

<sup>1</sup>Cette synthèse est le fruit des interventions et des ateliers, portés par Hervé Brédif, Catherine Carré, Antoine Charpentier, Nicolas Cornet et Pierre-Emmanuel Jasnot.

## **1- La biodiversité : en quoi est-ce important ?**

**Quelles sont les raisons fondamentales qui invitent à lui accorder davantage de place dans les débats et les politiques publiques et à s'en occuper activement ?**

Alors qu'elles proviennent d'horizons diversifiés, les personnes réunies par le colloque s'accordent globalement sur les points suivants :

### **Sans être exceptionnelle, une biodiversité francilienne riche et variée**

Les formes que revêt la biodiversité à l'échelle du Grand Paris ne sont pas à proprement parler exceptionnelles (du point de vue de l'écologie). Cependant, la diversité des milieux naturels est bien là, perçue comme plus rare en milieu urbain et plus abondante en milieu rural, d'où un caractère jugé d'exceptionnel, au sens d'inattendu, d'insoupçonné.

### **Un intérêt croissant et multiforme pour la biodiversité**

L'ensemble des personnes présentes a expliqué qu'il existait aujourd'hui des aspirations croissantes en faveur de la biodiversité, aspirations que l'on commence à capter, de la part d'une diversité d'acteurs et pas seulement d'associations militantes ou de quelques techniciens ou élus convaincus. Les participants au colloque ont fait part d'une conscience des habitants, d'entreprises qui souhaitent faire évoluer leurs pratiques. Certaines collectivités mettent en place des actions positives dont il est possible de s'inspirer. Des mouvements citoyens peuvent donner lieu à des réglementations pouvant être des clefs d'avenir.<sup>[1][2][3]</sup>

### **Au-delà des arguments sectoriels classiquement évoqués, une contribution à des enjeux transversaux d'importance cardinale**

La question intéresse mais pas seulement pour la biodiversité en tant que telle, au sens strict (maintenir les fonctionnalités du vivant), mais comme une biodiversité intéressante et variée, dont les enjeux se jouent sur un autre registre que celui de la seule biodiversité.

### ***Une solution à des problèmes majeurs de la métropole***

Pour nombre d'acteurs, la biodiversité interagit avec des dimensions et des problèmes métropolitains majeurs, au point d'y voir une solution ou une composante significative d'une solution à ces problèmes actuels ou potentiels.

Cela concerne en particulier des enjeux de santé publique, de lutte ou d'adaptation contre le réchauffement climatique, de gestion des risques (comme la limitation des crues, du ruissellement) d'amélioration de la qualité de l'air, etc. Sont ainsi ressortis les services rendus en termes d'amélioration du bien-être, de la santé. De manière générale, la question de la biodiversité au sein de la métropole est sous-tendue par la nécessité d'une multifonctionnalité des espaces et de la place de la biodiversité dans cette multifonctionnalité.

La biodiversité se révèle aussi source de liens sociaux, de reconnexion au vivant, d'inspirations éthiques, que cela soit dans les relations des humains au reste du vivant, ou bien dans les inégalités d'accès aux services rendus, entre les habitants et les quartiers. Enfin la biodiversité est pourvoyeuse de sens pour certaines professions comme les agents des espaces verts.

Les personnes présentes ont souligné le manque d'outils pour bien capter, à la fois la réalité de la biodiversité stricte mais aussi ces aspirations des habitants qui sont là, que l'on entend pour une part seulement, alors que les retours des personnes présentes pendant le colloque font que l'on suppose que ces aspirations sont significatives.

### ***Une composante majeure, mais insuffisamment reconnue, de l'attractivité du Grand Paris***

Une preuve, par le négatif, est que l'insuffisante prise en compte de la biodiversité dans le tissu urbain, le fonctionnement de la ville, les façons de faire la ville, participe aujourd'hui d'une perte d'attractivité de la métropole parisienne.

La métropole se fait par la force des choses mais la qualité qui en résulte n'est pas très enviable, elle n'est pas au rendez-vous. Pour beaucoup, les dégradations vont continuer (particulièrement dans la perte des sols). L'attractivité du Grand Paris ne doit plus seulement être raisonnée sur les pieds de l'activité économique et du rayonnement et de l'offre culturelle. La diversité et la vigueur du vivant, dans ses différentes formes et expressions, deviennent une composante tout aussi importante de l'attractivité d'un système métropolitain de rang mondial. Ne pas accorder d'importance à la biodiversité dans la conception de l'urbain, c'est être en décalage avec les attentes du moment, a fortiori avec les attentes de demain, notamment des familles et des cadres supérieurs. Or, en la matière, le Grand Paris n'a sans doute pas enregistré ce changement de donne stratégique : beaucoup de participants au colloque estiment qu'un équilibre est rompu ou pourrait l'être sans sursaut rapide. Derrière, c'est le risque d'un déclassement de la métropole du Grand Paris sur le plan national et international qui pointe.

### **Le Grand Paris, une échelle jugée pertinente**

C'est aussi une convergence d'avis sur le fait que l'on peut faire plus que ce que l'on fait aujourd'hui, sur toutes les fonctions identifiées et rappelées ci-dessus.

Or l'échelle du Grand Paris fait sens : une réalité humaine, socio-économique, pour les milieux de vie, et pour les chemins de changements. Pour autant, la métropole est nécessaire mais pas suffisante : les combats à mener sont sur tous les territoires, mais la question est pertinente à cette échelle, car la viabilité de la ville, l'attractivité du cœur dense sont fondamentales dans l'attractivité et la viabilité de l'ensemble.

Toutefois, ces résultats ne sont pas dit tels quels dans les documents stratégiques. Il n'est pas non plus précisé qu'ils sont portés par un aréopage varié : services de l'Etat, associations, entreprises, élus, services des collectivités, chercheurs. Or ce type de message aujourd'hui peut peser par rapport aux autres enjeux débattus pour l'avenir de la métropole.

## **2) Les champs de contraintes et les obstacles**

La mot même de biodiversité est identifié comme un terme mal compris, mal adapté, avec une vision restreinte de la biodiversité (parfois les sols ne sont pas pris en compte), et souvent vécue par les services techniques, les élus, les groupes professionnels comme une contrainte.

### **Un premier blocage d'abord culturel**

Les représentations sociales et individuelles du « sauvage » et de la nature sont ambiguës et véhiculent quelques blocages importants vis-à-vis du développement de la biodiversité dans la métropole. Si une partie des représentations sociales et individuelles font de la nature un objet recherché et désiré, un autre versant en fait un objet de peur, de ce qui n'est pas contrôlé, de l'étranger. Ainsi, certains espaces de biodiversité au sein de la métropole sont associés à l'insécurité, notamment de nuit (friches, parcs, zones boisées). Les espaces de biodiversité sont parfois considérés comme des lieux dangereux où l'on s'expose à des risques d'agressions, de maladies (maladie de Lyme par exemple). Outre l'aspect sécuritaire, les représentations sociales et individuelles associent souvent les espaces plus « sauvages » à des lieux sales, mal entretenus, peu élégants... Le jardin maîtrisé (à la française) est plus valorisé, même si cela tend à changer ces dernières années. Cela entraîne un problème d'acceptabilité

de certains espaces de biodiversité et de modes de gestion (libre évolution, gestion différenciée...).

Ceci est à rattacher aux lacunes en termes de connaissances naturalistes et écologiques d'un part et de sensibilisation d'autre part. Il s'ensuit un manque d'appropriation de la biodiversité locale et de ses enjeux dans la métropole. Ce manque est un frein considérable à la prise en compte politique des enjeux, mais aussi à la mise en place d'actions et d'initiatives en faveur de la biodiversité

On observe une opposition entre ce qui peut être qualifié de biodiversité désirée et une biodiversité désirable. La biodiversité désirée est celle souhaitée et acceptée facilement par les citoyens, elle est parfois plus verte que vivante. La biodiversité désirable renvoie à une quantité et qualité de la biodiversité suffisante pour un « bon état » général. Ce bon état nécessite parfois des modes de gestion ou des éléments du vivant (insectes, zones humides, etc.) moins bien acceptés par les métropolitains.

Il s'agit de trouver un équilibre entre la libre évolution de la biodiversité et la gestion proactive parfois nécessaire au maintien de certains milieux.

### **Une hiérarchisation des priorités qui joue en défaveur de la biodiversité**

La prise en charge de la biodiversité s'inscrit dans un contexte sous pressions (logement, infrastructures, mobilité) : donc faire une place à la biodiversité et au vivant n'est pas chose facile.

La plus importante des contradictions soulevées est celle qui peut se créer entre la prise en charge/le développement de la biodiversité et les autres politiques de la métropole.

L'un des exemples développés en séance et plus longuement durant le colloque est celui des friches. Ces dernières sont des espaces sur lesquels pèsent deux injonctions contradictoires. La première injonction est de faire de ces espaces de hauts-lieux de biodiversité, qu'elle soit spontanée ou aménagée afin de profiter de ces « dents creuses » pour réinsérer plus de nature en ville et reconstituer des continuités écologiques. La deuxième injonction consiste à dire que ces friches doivent être des lieux de densification urbaine au sein de la métropole afin d'éviter que celle-ci ne s'étale sur les territoires ruraux et les espaces naturels en périphérie. De plus, certaines friches sont aussi des lieux de vie culturelle et sociale, pilotés ou non par les décideurs publics. Cette contradiction n'est pas indépassable puisque, comme l'ont souligné les participants de l'atelier, une typologie des friches et une analyse au cas par cas permettraient peut-être de décider de l'avenir d'une friche, en concertation avec les riverains, en équilibrant renaturation et densification en fonction de la pertinence de l'espace.

### **Les limites des outils, juridiques, financiers, politiques**

Les outils juridiques et leurs pratiques s'avèrent insatisfaisants, particulièrement dans une ville dense. Règlementairement, on n'arrive pas à limiter la consommation du foncier : on a fait tout ce que l'on pouvait pour ne pas avoir à interdire cette consommation (avec la poursuite de la disparition des espaces ouverts en ville et des terres agricoles en périphérie), mais maintenant on est au pied du mur car c'est la variable clé de contrôle. On ne sait pas reconstruire de la biodiversité en ville dense. La perte de sol n'est pas compensable ailleurs ; la disparition d'un espace vert pour les habitants d'un quartier, sa fréquentation, ne peut pas être compensée par la protection d'un bois en zone périurbaine, dans laquelle les habitants du quartier ont très peu les moyens d'aller.

### **Des actions ponctuelles et qui s'effritent dans le temps**

Les participants ont fait part de nombreuses actions mais avant tout ponctuelles, faites au niveau de chaque collectivité, sans vraiment d'action globale

Ils ont attiré l'attention sur les conséquences néfastes des effets de modes. Par exemple, l'engouement pour les ruches en ville peut se révéler contre-productif. Cela a deux effets : freiner la mise en place d'actions bénéfiques et brouiller les messages auprès des citoyens, habitants et décideurs de la métropole sur la biodiversité.

À l'inverse, des actions qui fonctionnaient (comme les ateliers de sensibilisation financés par les collectivités) sont en train de passer à la trappe.

### **Un dernier obstacle est celui de la fragmentation des compétences, des politiques**

Les avis des intervenants et des participants ont convergé sur le fait que la biodiversité ne peut pas être seulement qu'une politique dédiée. Donc cela suppose qu'au-delà des choses que l'on fait et qui vont dans le bon sens, c'est insuffisant, voire même décevant, face à un objet qui se joue dans les continuités, les interactions.

À la question : « quelles sont les échelles pertinentes de gestion de la biodiversité ? » deux réponses contradictoires sont souvent apportées. D'un côté, il faudrait une prise en charge par tous et à tous les niveaux, de l'habitant au décideur politique, du local à la MGP. De l'autre côté, il semblerait que certaines politiques dédiées à la biodiversité nécessitent une prise en charge par quelques acteurs et quelques échelles disposant d'outils adaptés et cohérents (ex. : la TVB avec le SRADDET et le SCoT). Cette problématique peut-être en quelque sorte résumée par une opposition entre l'approche *bottom-up* et l'approche *top-down*. Néanmoins, la mise en place d'un dialogue vertueux entre toutes les échelles et tous les acteurs peut être une solution pour dépasser cette contradiction. Une meilleure prise en charge et compréhension des enjeux de biodiversité par les habitants peut amener à un meilleur soutien et une plus grande synergie entre des politiques plus globales engagées par la métropole ou la région. La concertation et les pratiques démocratiques doivent donc être mises en place par la MGP sur les sujets de biodiversité.

### **3) Les clés d'avenir et les actions**

Il ressort des présentations de ces deux journées et des discussions dans les ateliers qu'il existe bien un engagement des participants et une volonté de faire bouger les choses.

#### **Formation/éducation, communication et sensibilisation.**

L'une des clefs d'avenir mise en avant peut être synthétisée en ces trois mots. Ce type de levier doit être activé auprès de tous les acteurs : enfants, citoyens, décideurs politiques, opérateurs, *etc.* la communication peut concerner des éléments très précis et localisés comme les modes de gestion en libre évolution. La pédagogie autour du mode de gestion permettrait d'augmenter l'acceptation des riverains et des usagers. En outre, ce levier doit passer par des processus participatifs afin que l'ensemble des acteurs de la métropole puisse s'approprier les enjeux de biodiversité. En termes d'actions concrètes, quelques exemples ont été cités : développer des observatoires participatifs ou des balades sensibles, encourager la gestion collective de la biodiversité (même si cela pose problème au regard des comportements différents entre espaces publics et espaces privés).

#### **Les services rendus par les écosystèmes**

S'appuyer sur ces services peut être vertueux à la fois pour l'aménagement de la métropole et pour la biodiversité. Effectivement, la biodiversité s'avère être source de solutions à plusieurs problèmes de la métropole et du milieu urbain en général (îlots de chaleur, inondations causées par l'artificialisation des sols, *etc.*). S'appuyer sur ces complémentarités permet souvent de diminuer les coûts d'aménagement (les solutions fondées sur la nature sont parfois

moins coûteuses et plus durables que les solutions technologiques) et d'augmenter l'acceptabilité sociale de certains modes de gestion de la biodiversité.

Une autre clef d'avenir potentielle réside dans la dimension agricole et alimentaire de la biodiversité. Il est important d'établir un lien entre pratiques alimentaires et enjeux de biodiversité auprès du public urbain de la MGP. L'une des actions possibles consisterait en la mise en place de lotissements agro-écologiques. La restauration collective publique ou privée constitue aussi un levier d'actions à enclencher.

### **La nécessité de la réglementation à côté des actions volontaires.**

Lors des ateliers les participants ont mis en avant que les volets réglementaires sont des clefs d'avenir aux côtés des politiques incitatives. Les mesures liées à la biodiversité doivent être rendues plus contraignantes et mieux réglementées pour qu'elles ne s'effacent pas systématiquement face aux enjeux des infrastructures ou du logement (trame grise). Des objectifs réglementaires plus restrictifs devraient être mis en place notamment concernant les sols (artificialisation). Toutes les fois où sont supprimés des sols non artificialisés, cela pénalise la biodiversité ; inversement, toutes les reconquêtes de sols seront motrices d'une reconquête de la biodiversité.

### **La mise en commun des moyens au sein de la MGP**

En ce qui concerne la problématique du manque de moyens financier et donc humains, outre l'augmentation des budgets alloués, la mise en commun peut être une solution pour la MGP. En effet, mettre en commun les fonds, les expertises, les expériences, les équipes et l'ingénierie territoriale permettrait pour chaque territoire de la MGP de mutualiser les compétences des communes qui constituent ces territoires.

Cette mise en commun va avec la cohérence que la MGP doit donner à l'ensemble des actions de façon à décliner un message cohérent en faveur de la biodiversité à toutes les échelles, pour mieux intégrer les principes et les outils dans les logiques qui existent déjà. <sup>[1]</sup><sub>[5EP]</sub>